



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 DECEMBRE 2017

Présents : 29 adhérents



1. INTRODUCTION

Le président ouvre la séance par un hommage à la mémoire de notre camarade Victor Croyal qui nous a quittés en septembre dernier.

Un bilan des adhérents 2017 est ensuite présenté. Le club recense :

- 59 membres actifs souscrivant leur licence auprès d'AERO2000
- 2 membres licenciés dans des clubs extérieurs
- 1 membre bienfaiteur

A cet effectif s'ajoutent :

- 2 nouveaux membres ayant rejoint le club à la rentrée 2017 (Sacha et Patricia)
- 8 adhérents du club AVHEL'BAT

L'effectif AERO2000 est globalement stable depuis 2013.

2. BILAN DE L'ANNEE 2017

1. Administration

Un nouveau règlement intérieur et de nouveaux statuts ont été adoptés le 18 mars 2017 lors de l'assemblée extraordinaire.

Le nouveau trésorier, Serge Guichard, assure depuis cette date la comptabilité du club.

Les comptes ont été transférés du CMB de Romillé au CMB de Guichen.

2. Travaux 2017

Les travaux d'abattage réalisés en mars ont permis de bien dégager la piste côté portail.

Le wagon a été remanié au niveau de l'agencement intérieur ce qui facilite le rangement.

Une nouvelle table pique-nique a été installée.

3. Tonte

Une expérience visant à réduire la surface de tonte a été décidée il y a quelques mois. Le but est de limiter la charge de travail liée à l'entretien, sachant que ce sont souvent les mêmes adhérents qui tondent. Les zones laissées en friche ont été traitées au broyeur il y a un mois environ. La largeur de la piste planeur est jugée insuffisante par beaucoup. Il est décidé en séance d'élargir cette piste de 2 passages de tondeuse supplémentaires.

4. Xelio

Le projet Xelio, proposé par Jean-Luc, a été une réussite. 30 ailes commandées et une petite quinzaine en état de vol le 21 mai lors de la journée dédiée à ce modèle. Cette initiative pourrait être reconduite en 2018.

5. Vol de Pente

La semaine club VDP au Menez-Hom a été moins suivie cette année. Une sortie dans le cotentin a eu lieu au même moment. Les conditions météo n'incitaient pas au départ.

6. Indoor

La salle indoor (vandalisée il y a plusieurs mois) est de nouveau disponible. Le club possède 2 cartes. Le verrouillage de la salle n'est possible que par carte. Si vous êtes le dernier à voler, **vous devez absolument posséder une des deux cartes pour pouvoir verrouiller correctement les portes en partant et ce, même si la salle était déjà ouverte en arrivant.** Le créneau alloué au club est 17h-21h.

7. Points divers

La deuxième tondeuse a été réparée par Alain (Maignan). Le moteur, qui avait été rénové précédemment, consomme beaucoup d'huile. Un traitement à base d'additif spécifique sera tenté pour limiter le phénomène.

Le stationnement le long du chemin pose toujours problème malgré le déplacement de la barrière dont le cadenas a déjà été fracturé. Ce point a été remonté plusieurs fois à la mairie.

3. BILAN FINANCIER

Serge présente le bilan financier de l'année 2017.

La situation financière est globalement saine et stable depuis plusieurs années.

Il est rappelé que les comptes du club sont consultables par tout adhérent AERO2000.

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Le certificat médical est désormais obligatoire pour tout nouvel adhérent. Le formulaire doit être téléchargé sur le site de la FFAM et rempli par le médecin de famille. Ce certificat est valable 3 ans. Le formulaire renseigné doit être scanné et ajouté à votre profil sur le site de la FFAM.
- Les anciens adhérents n'ont pas obligation de fournir un certificat médical (pour le moment) mais il est conseillé de le faire.
- La loi DRONES du 24/10/2016 dont le décret d'application n'est pas encore paru, va apporter beaucoup de contraintes pour les modélistes « traditionnels ». Tout modèle de plus de 800g devra être enregistré auprès de la DGAC. Les pilotes (de plus de 14 ans) devront suivre une formation en ligne sur le site de la DGAC. Un système de limitation de capacité devra être installé dans chaque aéromodèle ainsi qu'un dispositif de signalement sonore. Ces règles pourraient être dérogatoires lorsque les vols ont lieu sur des terrains d'aéromodélisme déclarés.
- La fédération permet aux nouveaux membres débutants de moins de 16 ans d'acquérir, à un prix attractif, un modèle prêt à voler. 1 nouvel adhérent (Sacha) a bénéficié de cette disposition.
- Le club peut également solliciter auprès de la ligue d'aéromodélisme (anciennement CRAM) une dotation pour acquérir du matériel école ou autres équipements. Cette dotation dépend des activités organisées par le club (passages de brevet, concours etc...)

5. OUTILS INFORMATIQUES

- Le site web du club est un outil d'information géré et mis à jour régulièrement par François. Chaque adhérent peut participer à l'enrichissement du site en transmettant à notre webmaster des reportages sur les constructions de nouveaux modèles, des infos techniques ou tout autre contenu en lien avec notre activité.
- Le site Aero2000 permet d'accéder à l'application de gestion des adhérents (rubrique adhérents) développée par Jean-Michel. Chacun peut s'y connecter pour mettre à jour sa photo et ses coordonnées.
- Jean-Michel a également développé une application sous **Android** pour accéder depuis son smartphone au trombinoscope et aux coordonnées des adhérents. L'application **AERO2000 Le Verger** (disponible sur le PlayStore) permet également de charger automatiquement sa licence dématérialisée sans avoir besoin de se connecter au site FFAM. Une fonction très pratique !
- Pensez à consulter régulièrement le site de la FFAM. Il contient beaucoup d'informations. Par ailleurs c'est à partir de votre compte personnel que vous pourrez récupérer votre licence

dématérialisée si vous n'utilisez pas l'application de Jean-Michel.

- N'hésitez pas à utiliser le forum du club (hébergé par YahooGroups) pour prévenir si vous allez voler au terrain, sur la cote, si vous avez besoin d'aide etc. Le forum doit servir à faciliter les échanges.
- 2 nouvelles adresses de messagerie sont également disponibles :
 - contact@aero2000leverger.fr (pour contacter les 6 membres du bureau)
 - adhérents@aero2000leverger.fr (pour contacter tous les adhérents sur leur messagerie personnelle de manière officielle)

6. PROJETS 2018

- Améliorer la formation des débutants :
 - une liste d'élèves et une liste de moniteurs ont été établies puis diffusées récemment à chaque adhérent.
- Le club va organiser en 2018 un passage de brevets de différents niveaux. Les programmes des vols à réaliser seront diffusés auprès des intéressés. La date retenue est le **09/09/2018**.
- La « saison 2 » du projet XELIO aura lieu le **2 ou 3 juin 2018**. Le kit officiel (prédécoupé) est vendu par CD Design au prix de 27 € ([Voir ici](#)).
 - 7 nouvelles Xelio sont en commande.
 - 11 personnes sont intéressées par une nouvelle rencontre Xelio.
- Alternative à la XELIO, une « soucoupe » volante en EPP pourrait aussi intéresser d'autres membres. Les plans sont disponibles auprès de Régis. (3 personnes intéressées)
- Une journée FUNCUB est également prévue. Cette journée permettra de rassembler tous les pilotes de « mousses », confirmés comme débutants. (actuellement 6 personnes inscrites). La date retenue est le week-end du **30/06 au 01/07/2018**.
- La journée d'entretien annuel est fixée au **17 mars 2018**. Elle sera suivie du traditionnel repas du club. Le restaurant reste à choisir.
- Semaine vol de pente au Menez-Hom : la semaine retenue est celle **du 27 août au 02 septembre**.
- Sortie à la journée: n'hésitez pas à utiliser le forum pour proposer des sorties VDP sur la cote en fonction de la météo.
- Concours Photos : C'est la nouveauté 2018 ! mettez en valeur les modèles et les pilotes en pleine action à travers vos prises de vue. Les photos seront publiées sur le site et un vote désignera le ou la gagnante.

7. BONNES PRATIQUES

Petite piqure de rappel :

- Limiter le bruit autant que possible pour éviter les plaintes.
- Ne jamais communiquer le code du cadenas.
- Soyez vigilants avec les cartes d'accès à la salle. Ne les égarez pas !
- Seuls les membres AERO2000 peuvent voler au terrain. Des modélistes de passage peuvent être invités à voler à condition qu'ils possèdent leur licence-assurance FFAM.

8. ELECTION DU BUREAU

Conformément aux statuts, 3 membres sont déclarés sortants :

- François POUVREAU (webmaster)
- Edouard COUQUE (vice-président)
- Marc FERNANDEZ (secrétaire)

Aucun membre AERO2000 ne se manifeste pour intégrer le bureau.

Les 3 membres sortants acceptent donc de se représenter.

Ils sont réélus à l'unanimité des 22 membres présents au moment du vote à main levée (aucune procuration n'a été établie malgré l'envoi du formulaire à chaque adhérent).

Le bureau reste donc inchangé pour l'année 2018.

9. LES DATES A RETENIR

- **31 décembre 2017 : dernier vol de l'année (au terrain ou à la salle si disponible)**
- **17 mars 2018 : entretien terrain et repas du club**
- **2/3 juin 2018 : rencontre XELIO « saison 2 »**
- **30/06 -01/07 2018 : rencontre FUNCUB**
- **27août-2septembre 2018 : sortie VDP au Menez-Hom**
- **Passage brevets : 09/09/2018**

BONNES FÊTES DE NOEL A TOUTES ET A TOUS